

La concertation autour de la paternité : des objectifs à se donner, des actions à poser

Comment votre concertation peut contribuer à l'engagement paternel?

Voici un exemple de cadre de référence qui regroupe différentes initiatives sur quatre principaux thèmes :

1) Favoriser la concertation des intervenants-es de milieux différents susceptibles de rejoindre des pères;

Permettre la mise en commun des expériences, réussites et difficultés des organisations membres.

Exemple de gestes à poser :

- Mener une réflexion sur la place de la paternité dans notre concertation.
- Élargir la concertation à d'autres partenaires.
- Accueillir plus de pères dans notre concertation.
- Créer un comité ou sous-comité à l'intérieur de la concertation pour porter les actions paternité.

2) Poursuivre la sensibilisation et la formation des personnes de différents secteurs intervenant auprès des pères dans la région;

Permettre aux organisations membres et aux intervenants-es d'apprendre et se former pour mieux rejoindre les pères.

Exemple de gestes à poser :

- Évaluer l'état des connaissances et les besoins (ex. : questionnaire).
- Déterminer les outils, ressources, formations qui pourraient aider à mieux rejoindre les pères.

NB : pour ce volet, le RVP offre de la consultation, la participation aux activités du PAPPa, la formation *Pour une action commune* (ciblant les concertations) et d'autres formations répondant à des besoins ciblés (ex. : atelier de base sur l'intervention auprès des pères, ateliers sur les pères immigrants, sur la coparentalité).

3) Susciter, soutenir et encourager des initiatives auprès des pères dans les différents milieux;

Partage d'expériences : Inspirer, soutenir, former, réaliser des projets communs, mais toujours dans l'état d'esprit de prioriser l'intervention auprès des pères dans chacune des organisations qui le composent

Exemple de gestes à poser :

- proposer un projet commun.
- Créer une journée ou semaine paternité avec des activités papa/enfant prévues dans toutes les organisations membres.
- Questionner les pères des organisations sur leurs besoins/désirs.

- Développer des partenariats avec les villes.
- Aller chercher des subventions pour un projet paternité (voir le Webinaire [Paternité et politiques publiques : des mesures qui touchent vos organisations](#))

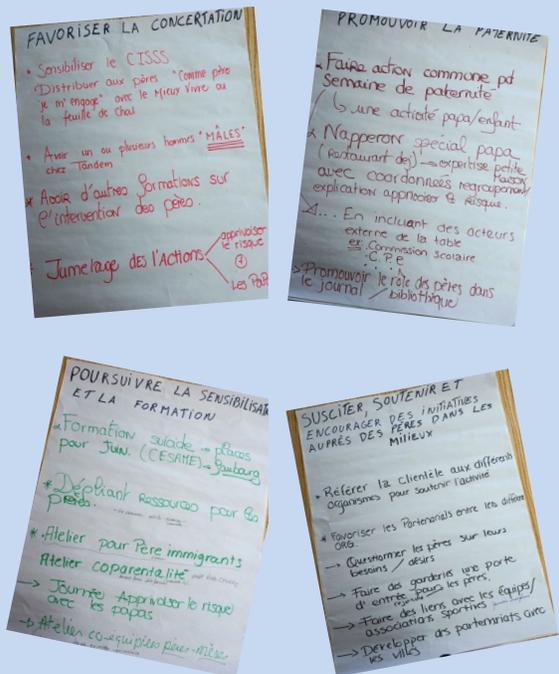
4) Promouvoir l'importance de la paternité dans la population en général

Mettre en valeur les actions des membres pour la paternité et en créer de nouvelles.

Exemple de gestes à poser :

- Impliquer la population dans les événements et actions communes autour de la paternité.
- Communiquer dans les médias pour atteindre la population.
- Créer des campagnes participatives sur les réseaux sociaux.
- Développer des outils de communications destinés aux pères.
- S'assurer que chaque membre dispose d'une liste des ressources disponibles en paternité dans sa région pour pouvoir y référer sa clientèle.

UNE CONCERTATION EN ACTION



Suite à l'atelier *Pour une action commune* du 20 mars 2019, le Regroupement Tandem 0-6 ans et ses membres ont mis en place des actions concrètes.

Le regroupement Tandem 0-6 ans offre :

- **Un soutien à tous ses partenaires** en vue d'offrir des solutions pour soutenir la paternité et le développement des habiletés parentales.
- **Une diffusion de l'information** auprès de ses membres.
- **Du partage d'expertise** : plusieurs formules de formation visant une meilleure approche de la paternité.

Les partenaires offrent :

- **Du soutien individuel** : de l'accompagnement personnalisé pour les pères lié au développement des habiletés parentales.
- **Des ateliers parentaux** : différentes formules pour différents publics dans l'optique de développer ses compétences parentales.
- **De l'accompagnement à la naissance** : un soutien spécifique dédié aux futurs et nouveaux pères.

CONTACT : Regroupement pour la valorisation de la paternité - 7245 rue Clark, bureau 303, Montréal, H2R 2Y4, 514 528-9727, www.rvpaternite.org